



N°52
JUN
2020

LE PETIT MOHONNAIS

INFORMATIONS DIVERSES

La mairie de Mohon est ouverte au public depuis le mardi 02 juin 2020 uniquement le matin et jusqu'à nouvel ordre



A noter le port du masque obligatoire pour tout public confondu (Elus, Personnel Communal, Intervenants Extérieurs et Population...) pour accéder au secrétariat de la mairie.

- Mise à disposition de gel hydro alcoolique dans le hall du secrétariat
- Accueil d'une seule personne à la fois au secrétariat
- Zone d'attente prévue dans le hall pour une personne (marquage au sol), en cas de surnombre, bien vouloir patienter à l'extérieur du bâtiment
- Respect de la distanciation physique de 1m

Interview de Vincent Fontaine (nouvel entraîneur) réalisé par l' administrateur de la page Facebook de l' EMSM

Vincent, après cette saison très spéciale, l'Entente Mohon St Malo accède à la D2. Nous sentions que le club avait besoin d'une nouvelle impulsion pour la suite, la venue d'un entraîneur qualifié s'imposait ! Mais nous voulions quelqu'un de confiance pour prendre le relais de Michel Duval... Aussi nous sommes enthousiasmés que tu aies accepté notre proposition ! Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Vincent Fontaine, j'ai 46 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants. J'habite à St Barnabé à 20 kms de Mohon. Ma passion du foot m'a amené à jouer en régional à Loudéac et en D1 à St Barnabé. Mais très tôt, j'ai entraîné les jeunes, de l'école de foot aux U17 : St Barnabé, EKP et groupement jeunes du Lié Plémet. J'ai passé mes diplômes d'entraîneur du CFF1 au Brevet d'État. En seniors, j'ai entraîné St Barnabé en D1 et D2, et dernièrement j'encadrais la B de l'ESAP en D3.

Comment vois-tu ton arrivée à l'EMSM et quelles sont tes motivations ?

Je souhaite poursuivre le dynamisme du club et faire confiance au groupe existant, qui sera renforcé par quelques recrues. Ma priorité, dans un 1er temps, est de poser l'équipe en D2 en impliquant les jeunes. Utiliser la coupe, faire quelques bons coups comme booster pour le championnat.

Merci Vincent, tu peux compter sur nous pour t'épauler et nous invitons les joueurs motivés à nous rejoindre dans l'aventure !

Contact : Michel Duval 0683805653

Réouverture normale du **Bar Tabac Restaurant chez Karine&Didier**



Reprise des horaires d'ouverture habituels . Repas ouvrier sur place ou à emporter et durant le mois de Juin, les soirées pizzas continueront le vendredi .
Pizza de Juin, l' Antillaise : sauce tomate, mozzarella, poulet, ananas, oignons, crème et origan.

Merci de respecter les règles sanitaires affichées à l'entrée du commerce...

Des masques lavables 20 fois sont en vente au bar au prix de 5€

Réservation au 02.97.93.94.33





Déchèterie des Tertres

Semaine 23 :
ouverture les jeudi 04 juin
et samedi 06 juin de 8h30 à
11h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement pour les
plaques d'immatriculation impaires.

Semaine 24 :
ouverture les jeudis 11 juin et samedi 13 juin de 8h30 à
11h30 et de 13h30 à 17h30 uniquement pour les
plaques d'immatriculation paires.
Hormis le relais pour la collecte des textiles, toutes les
catégories habituelles de déchets sont désormais à nouveau
prises en charge.

Le vendredi 12 juin 2020 de 9 heures à 12
heures à la salle de la mairie se déroulera la
permanence de FARAGO 56 pour la
distribution du produit rodenticide aux
particuliers.



Règles à respecter par les particuliers : port du masque
obligatoire, règle de distanciation de 1 mètre à
respecter, une seule personne peut entrer dans la salle
de permanence, apporter un sachet pour le transport du
produit.

IGN L'IGN (Institut National de
l'Information Géographique et
Forestière) lance l'inventaire des
bornes cadastrales.

INITIATEMENT PRÉVU DE MARS À JUILLET
MAIS DÉCALÉ POUR CAUSE DE COVID 19
DE JUIN À SEPTEMBRE 2020 .

ENSEMBLE LOCALISONS-LES AVEC L'APPLI
GRATUITE ALEA.

Renseignement en mairie.

RISQUE D'INCENDIE



Cette année, les conditions
météorologiques sont propices à ces départs de feu et,
après plusieurs semaines passées chez elle, la
population aura envie de nature. C'est dans ce contexte
que nous devons accroître notre vigilance. Nos forêts
et nos espaces naturels sont fragiles, il convient de
faire preuve de vigilance pour préserver l'ensemble de
la végétation sur tout le territoire national. Par des
gestes simples, il est possible de réduire
considérablement le risque de départ de feu de
végétation : en ne stockant pas de combustibles près
des habitations (bois de cheminée, peintures, solvants,
citernes de gaz ou de fuel), en n'utilisant pas d'outils
susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse,
disqueuse, débroussailleuse, poste à souder...) à
proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en

ne fumant pas à proximité de zone de nature comme
les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots
au sol. Si des travaux devaient tout de même être
réalisés, privilégier les heures les plus fraîches et éviter
les jours venteux.

RIV Bus

Depuis le 18 mai 2020, le
règlement du service a évolué
et son utilisation est désormais
conditionnée par quelques
habitudes simples que chacun
doit adopter :



- Le port du masque est obligatoire (avant la montée à bord des véhicules),
- Une paroi transparente isole le conducteur pour éviter tout contact avec les usagers,
- La montée se fait obligatoirement par la porte avant du véhicule,
- L'utilisateur fait l'appoint (pas de rendu de monnaie) et dépose le paiement dans un contenant disposé à cet effet,
- Seul un fauteuil sur deux est occupé et le conducteur pourra donc refuser la montée au-delà de 10 personnes dans le véhicule,
- La vente d'abonnements à bord du véhicule est suspendue pour le moment,
- Les véhicules sont désinfectés quotidiennement,
- Pour le transport à la demande sur les communes de Brignac, La Trinité-Porhoët, **Mohon** et Ménéac, le nombre de personnes sera limité à une personne (ou un enfant accompagné d'un adulte).

ELECTIONS MUNICIPALES

Sauf rebondissement
dû à une éventuelle
recrudescence du
coronavirus, le 2ème
tour des élections se
déroulera le
dimanche 28 juin



2020 à la salle polyvalente. Si elles ne sont pas encore
entièrement définies, des règles sanitaires devront être
respectées avec notamment le port du masque pour
tous les électeurs...

Une note explicative de l'ensemble de ces règles
sanitaires sera affichée dans les commerces et publiée
sur mohon.fr quelques jours avant l'élection.

Directrice publication : J.Denis Rédaction et impression : Mairie
de Mohon Tel : 02-97-93-94-20 site internet : mohon.fr
Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

